



CAISSE D'ÉPARGNE



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Caisse d'Épargne et l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine signent un accord de partenariat en faveur des zones urbaines sensibles et de leurs habitants

(Paris, le 10 juillet 2008) --- La Caisse d'Épargne et l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) s'associent en faveur de la transformation en profondeur des quartiers classés en zones urbaines sensibles, et de l'amélioration du cadre de vie de ses habitants.

Alain Lacroix, membre du directoire de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE), en charge du développement, Joël Guerriau, directeur général de la Fédération nationale des Caisses d'Épargne (FNCE) et président l'association Finances & Pédagogie, et Gérard Hamel, président de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (l'ANRU) ont signé un accord de partenariat sur le financement du Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) et du renforcement de l'attractivité économique des zones en rénovation urbaine.

Par ce partenariat, la Caisse d'Épargne, premier acteur privé du logement social, s'engage auprès de l'ANRU à affecter son enveloppe de financement « France Logement Social », adossée aux ressources de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), en priorité aux organismes de logement social (ESH, OPH, SEMI...) menant des opérations de construction ou de réhabilitation de logements sur le périmètre défini par le PNRU.

La Fédération nationale des Caisses d'Épargne (FNCE) oriente le financement des actuels projets d'économie locale et sociale (PELS)*, pour l'année 2008, vers le développement économique et l'emploi dans les zones définies par le PNRU. Afin de favoriser la création d'entreprise dans ces quartiers, la FNCE s'engage à promouvoir l'implantation de relais Parcours Confiance** et à soutenir l'intervention des réseaux d'accompagnement à la création d'entreprise.

L'association Finances & Pédagogie, spécialisée dans l'éducation bancaire des populations en difficulté, créée et soutenue depuis 50 ans par le Groupe Caisse d'Épargne, s'est engagée par ailleurs à intervenir en priorité dans les quartiers éligibles au PNRU. Ce travail visera à donner aux personnes en difficulté une chance supplémentaire de mieux se réinsérer dans la vie économique et sociale, et de se rapprocher du marché de l'emploi. En 2007, Finances & Pédagogie a réalisé plus de 4 800 sessions de formation au profit de 75 000 personnes (www.finances-pedagogie.fr).

Alain Lacroix, Joël Guerriau, et Gérard Hamel se sont félicités de la signature de ce partenariat « *qui permettra d'apporter des solutions supplémentaires aux problèmes du reclassement des zones sensibles urbaines et au chômage de leurs habitants* ».

*Les PELS sont des projets financés par les Caisses d'Épargne dans le domaine de la solidarité. Depuis 2001, celles-ci ont consacré plus de 310 M€ au financement de 16 000 PELS.

** Parcours Confiance est un réseau de 17 associations créées par les Caisses d'Épargne dans le cadre de leur politique de lutte contre l'exclusion financière. Dispositif innovant d'accompagnement bancaire et social, Parcours Confiance permet aux particuliers en difficulté financière de retrouver l'équilibre et ouvrir l'accès au crédit aux créateurs de micro-entreprises.

A propos du Groupe Caisse d'Épargne :

Le Groupe Caisse d'Épargne, attaché depuis l'origine à sa responsabilité dans la société, a su renouveler et moderniser ses engagements. A travers le programme de développement durable Bénéfices Futur, les Caisses d'Épargne se sont engagées à consacrer 1 % de leur produit net bancaire (PNB) à des projets de solidarité. En 2007, elles ont consacré près de 56 M€ à des projets en faveur de l'autonomie des personnes dans la société, de la création d'emploi et du lien social.

A propos de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) :

Créé par les pouvoirs publics en 2003 dans le but de faciliter la transformation des quartiers, cet établissement public coordonne le Programme National de Rénovation Urbaine qui conduit des projets de rénovation sur les quartiers fragiles classés en zones urbaines sensibles. Cela se traduit notamment par l'amélioration des espaces urbains, le développement des équipements publics, la réhabilitation ou encore la résidentialisation de logements locatifs sociaux.

Contacts Presse :



CNCE

Sonia Dilouya - 01 58 40 58 57
presse@cnce.caisse-epargne.fr
www.groupe.caisse-epargne.com

FNCE

Karine Le Thieis - 01 44 38 50 43
fnce@fnce.caisse-epargne.fr
www.federation.caisse-epargne.fr

ANRU

Elizabeth Broge - 01 53 63 55 00
ebroge@anru.fr
www.anru.fr